

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

remanium star powder 10-30 µm

Date de révision: 16.01.2024

Code du produit: 102-620-70

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

remanium star powder 10-30 µm

Autres désignations commerciales

N° de l'article: 102-620-70

UFI:

YQP8-JRGN-GC14-0E6F

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Santé publique.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: DENTEURUM GmbH & Co. KG

Rue: Turnstr. 31

Lieu: D-75228 Ispringen

Téléphone: +49 7231 803 0

Télécopieur: +49 7231 803 295

e-mail: info@dentaurum.de

Interlocuteur: Chemie

Internet: www.dentaurum.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+497231803-184 7:00-16:15 (Mo-Do) 7:00-13:15 (Fr)

+497231803-0 16:15-18:00 (Mo-Do) 13:15-18:00 (Fr)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Acute Tox. 4; H302

Eye Irrit. 2; H319

Resp. Sens. 1; H334

Skin Sens. 1; H317

Muta. 2; H341

Carc. 1B; H350i

Repr. 2; H361f

Aquatic Chronic 4; H413

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

Ne pas respirer les poussières.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Cobalt

Mention

Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

remanium star powder 10-30 µm

Date de révision: 16.01.2024

Code du produit: 102-620-70

Page 2 de 9

H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350i	Peut provoquer le cancer par inhalation.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P342+P311	En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Poudres métalliques.

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
7440-48-4	Cobalt			60 - < 65 %
	231-158-0			
	Carc. 1B, Muta. 2, Repr. 2, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 4; H350i H341 H361f H302 H319 H334 H317 H413			
7440-47-3	chrome			25 - < 30 %
7440-33-7	Tungsten			5 - < 10 %

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
7440-48-4	231-158-0	Cobalt	60 - < 65 %
	par voie orale: DL50 = 6171 mg/kg		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

remanium star powder 10-30 µm

Date de révision: 16.01.2024

Code du produit: 102-620-70

Page 3 de 9

Après contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Classe de feu D

En cas d'incendie: Utiliser poudre d'extinction ou sable pour l'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau. Dioxyde de carbone (CO₂)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Contient: Sensibilisateur. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Ne pas évacuer l'eau d'extinction dans les canalisations publiques ni dans les plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Dispositifs avec aspiration locale. Éviter de respirer les poussières/brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel Éviter la formation de poussière.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour le nettoyage**

Éviter la formation de poussière. Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les poussières/brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Préventions des incendies et explosion

Au contact de l'air, les poussières peuvent former un mélange explosif.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

remanium star powder 10-30 µm

Date de révision: 16.01.2024

Code du produit: 102-620-70

Page 4 de 9

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas respirer les poussières.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Conseils pour le stockage en commun

TRGS 510

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé. À conserver au frais et au sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
7440-47-3	Chrome (métal)	-	2		VME (8 h)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
7440-48-4	Cobalt	Cobalt	15 µg/l	Urine	en fin de poste et fin de semaine
7440-47-3	Chrome	Augmentation de chrome total (/g créatinine)	10 µg/g	Urine	au cours du poste

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les poussières.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Recommandation: z. B. Dermatril 740 (Fa. KCL)

Matériau approprié: Nitriles

Épaisseur du matériau des gants: 0,11 mm

période de latence: > 480 min

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Protection individuelle

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

remanium star powder 10-30 µm

Date de révision: 16.01.2024

Code du produit: 102-620-70

Page 5 de 9

Protection respiratoire

Appareil avec filtre à particules (EN 143): FFP3

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Poudre
Couleur:	gris
Odeur:	sans odeur
Point de fusion/point de congélation:	1200-1450 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	négatif
Limite inférieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	non applicable
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH-Valeur:	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique:	non applicable
Hydrosolubilité:	Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non applicable
Pression de vapeur:	non applicable
Pression de vapeur:	non applicable
Densité:	8,6 g/cm³
Densité apparente:	3800-4200 kg/m³
Densité de vapeur relative:	non applicable

9.2. Autres informations**Dangers d'explosion**

Le produit n'est pas: Explosif

Température d'inflammation spontanée

solide:

Aucune donnée disponible

gaz:

Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Viscosité dynamique:

non applicable

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de risques spéciaux à signaler.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales. Éviter la formation de poussière.

10.5. Matières incompatibles

Acides, Base

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

remanium star powder 10-30 µm

Date de révision: 16.01.2024

Code du produit: 102-620-70

Page 6 de 9

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dégagement de: métalloïdes et métaux, ainsi que leurs composés (cobalt, Chrome)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

ETAmél calculé

ATE (orale) 826,4 mg/kg

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
7440-48-4	Cobalt				
	orale	DL50 6171 mg/kg	Rat		

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. (Cobalt)

Peut provoquer une allergie cutanée. (Cobalt)

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible d'induire des anomalies génétiques. (Cobalt)

Peut provoquer le cancer par inhalation. (Cobalt)

Susceptible de nuire à la fertilité. (Cobalt)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Expériences tirées de la pratique

Irritant pour les yeux. Irritant pour la peau.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

remanium star powder 10-30 µm

Date de révision: 16.01.2024

Code du produit: 102-620-70

Page 7 de 9

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Aucune donnée disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Aucune donnée disponible

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Pour le recyclage, consulter les bourses aux déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

remanium star powder 10-30 µm

Date de révision: 16.01.2024

Code du produit: 102-620-70

Page 8 de 9

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Matières dangereuses:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Protection individuelle: voir rubrique 8

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 28, Inscription 75

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

3 - présente un très grave danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,5,9,11.

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Acute Tox. 4; H302	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Resp. Sens. 1; H334	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Muta. 2; H341	Méthode de calcul
Carc. 1B; H350i	Méthode de calcul
Repr. 2; H361f	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 4; H413	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350i	Peut provoquer le cancer par inhalation.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

remanium star powder 10-30 µm

Date de révision: 16.01.2024

Code du produit: 102-620-70

Page 9 de 9

H361f

Susceptible de nuire à la fertilité.

H413

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)